



Chambres des communes

**Maka Kotto**  
Député de Saint-Lambert

Destinataire : \_\_\_\_\_ Madame Diane Rhéaume \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_ 819-994-0218 \_\_\_\_\_

Nombre de page (incluant celle-ci) : \_\_\_\_\_ 4 \_\_\_\_\_

Message :

Bonjour,

Le Bloc Québécois désire commenter l'Avis d'audience publique en radiodiffusion CRTC 2007-01. Monsieur Maka Kotto se fait un plaisir de vous en transmettre copie pour fin d'analyse.

Marc Thivierge  
Adjoint parlementaire

**Ottawa**  
Édifice de la Justice  
Pièce 700  
Chambre des communes  
Ottawa, Ontario, K1A 0A6  
Tél.: (613) 998-5961  
Télec.: (613) 954-0707



**Circonscription**  
1080, rue Ste-Hélène  
Longueuil, Québec  
J4K 3R9  
Tél.: (450) 646-2423  
Télec.: (450) 646-3018

## Maka Kotto

Député de Saint-Lambert  
Critique du Bloc Québécois  
en matière de culture,  
communications et  
télécommunications



Longueuil, 8 mars 2007

Madame Diane Rhéaume  
Secrétaire générale  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N2

Madame,

Le Bloc Québécois désire commenter l'Avis d'audience publique en radiodiffusion CRTC 2007-01.

Le Bloc Québécois est un parti politique voué à la défense des intérêts du Québec qui œuvre à l'échelle fédérale et qui est représenté à la Chambre des communes par 50 députés de circonscriptions québécoises.

Le Bloc Québécois est souverainiste, c'est-à-dire qu'il croit que la souveraineté du Québec est la meilleure avenue possible –la seule, pour tout dire- à l'épanouissement du peuple québécois.

Bien que nous vous soumettions ces commentaires, nous ne désirons pas témoigner dans le cadre d'audiences publiques.

Cependant nous croyons que les enjeux liés à la diversité des sources d'information et la disponibilité de canaux francophones sur l'ensemble du territoire canadien sont essentiels au développement des communautés francophones et acadiennes et souhaitons vous en faire part.

Nous vous invitons à cet égard à relire le Rapport du comité du Patrimoine de juin 2003, connu sous le nom de Rapport Lincoln. La recommandation 17.3 est éloquent quant à la volonté des législateurs.

### « Recommandation 17.3

*Le Comité est en faveur d'une augmentation du financement accordé aux initiatives visant à accroître la diversité de la radiodiffusion canadienne. Le CRTC, la SRC et le Fonds canadien de télévision devraient rechercher des moyens pour faire en sorte que leurs politiques et leurs procédures reflètent la nécessité d'accroître la diversité. »<sup>1</sup>*

Alors que le CRTC étudie les multiples demandes d'intégration au service de base numérique offert par les câblodistributeurs, il nous apparaît

<sup>1</sup> Rapport du Comité du Patrimoine canadien, Juin 2003 Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne.



Chambre des communes

Ottawa  
Chambre des communes  
Édifice de la Justice  
Bureau 700  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : (613) 998-5961  
Télec. : (613) 954-0707  
kottom@parl.gc.ca

Saint-Lambert  
1080, rue Sainte-Hélène  
Longueuil (Québec)  
J4K 3R8  
Tél. : (450) 646-2423  
Télec. : (450) 646-3018  
kottom1@parl.gc.ca

essentiel de réitérer la nécessité d'avoir une télévision francophone diversifiée et offerte sur l'ensemble du territoire canadien.

A cet égard, la politique canadienne de radiodiffusion rappelle que « les radiodiffusions de langues française et anglaise, malgré certains points communs, diffèrent quant à leurs conditions d'exploitation et, éventuellement, quant à leurs besoins. »<sup>2</sup>

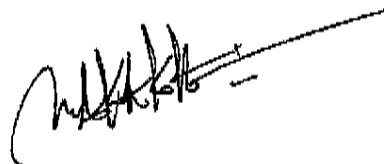
De plus, il est clairement indiqué que le système canadien de radiodiffusion devrait proposer « une très large programmation qui traduise des attitudes, des opinions, des idées, des valeurs et une créativité artistique. »<sup>3</sup>

Le Bloc Québécois est d'avis qu'il est essentiel que le CRTC tienne compte, dans la décision qu'il rendra concernant le service de base numérique, des communautés francophones minoritaires.

C'est pourquoi nous appuyons l'élargissement du service de base numérique pour permettre le plus grand nombre possible et raisonnable de canaux francophones sur l'ensemble du territoire.

En espérant que vous tiendrez compte de cet élément, à nos yeux, essentiel dans votre décision éclairée.

Très cordialement,



Maka Kotto  
Député de Saint-Lambert

C.c.

Canal Savoir, téléc.: 514-841-0822  
The Rothwell Group, leoduguay@rothwellgroup.ca  
Pelmorex, téléc.: 514-597-0426  
Avis de Recherche TV, téléc.: 514-376-1213  
Le Groupe de radiodiffusion Astral Inc., téléc.: 514-939-3136  
TV5 Québec Canada, téléc.: 514-522-6572

<sup>2</sup> Loi sur la radiodiffusion, article 3.1

<sup>3</sup> Loi sur la radiodiffusion, article

RAPPORT DE DIFFUSION
----------------------

HEURE : 03/08/2007 16:06  
 NOM : MAKA KOTTO DEPUTE  
 FAX : 6139540707  
 TÉL : 6139985961  
 #SER. : BROF3J490482

PAGE(S)	03
---------	----

DATE	HEURE	NUMÉRO/NOM FAX	DURÉE	PAGE(S)	RÉSULTAT	REMARQUE
03/08	16:00	15148410822	54	03	OK	MCE
03/08	16:02	15145970426	27	03	OK	MCE
03/08	16:03	15143761213	01:06	03	OK	
03/08	16:05	15149393136	33	03	OK	MCE
03/08	16:06	15145226572	30	03	OK	MCE

OCCUPÉ: OCCUPÉ/ PAS DE RÉPONSE  
 ERREUR: LIGNE MAUVAISE QUALITÉ  
 PC : PAGE COUVERTURE  
 PF : PC-FAX